

# 3 questions au SNUPFEN Solidaires

## 1 - Qu'est-ce que le SNUPFEN Solidaires ?

Le SNUPFEN, Syndicat National Unifié des Personnels de la Forêt et des Espaces Naturels, est un syndicat multicatégoriel qui syndique les personnels fonctionnaires de l'Office National des Forêts (Etablissement Public Industriel et Commercial). Né en 1964 de la fusion de syndicats (autonomes et CFDT), il s'affilie à la CFDT en 1965 et y reste pendant trente-huit ans pour la quitter en 2003 suite à la position de la confédération sur les retraites. Après une période d'attente, il décide de rejoindre **Solidaires**, acté par un vote unanime de son congrès extraordinaire de mars 2006. Fort de 800 adhérents, il représente plus de 30% des personnels de son champ de syndicalisation qui s'élève à 6 700 personnels.

## 2 - Quelles sont vos priorités ?

Le SNUPFEN travaille depuis un an sur le dossier contrat de plan entre l'Etat et l'ONF. Ce dernier signé en juin 2006 entérine une baisse importante du soutien de l'Etat à la gestion forestière de l'ONF et sera à terme dangereux d'une part pour l'emploi mais également pour la forêt. Les priorités actuelles du SNUPFEN tournent bien sûr autour de la notion de service public. Il s'agit pour nous d'arriver à remobiliser les personnels en plein désarroi depuis la précédente réforme de 2002 et d'alerter les élus et le monde associatif quant aux dérives de l'établissement, l'augmentation des prélèvements de bois en forêt par exemple. Après avoir perdu plus de 500 emplois en 5 ans les batailles à venir seront encore basées sur l'aspect quantitatif de l'emploi mais également sur la répartition de cet emploi afin de contrer la

tendance de la Direction à faire exploser les emplois de management au détriment des emplois de production ou de soutien.

A titre syndical, l'objectif d'augmenter notre nombre d'adhérents n'a rien d'original, mais devient prioritaire au vu des départs en retraite prévisibles des années à venir.

## 3 - Quel est l'état de vos réflexions sur la place de la forêt en France ?

Nous estimons bien évidemment que la forêt joue un rôle majeur dans le maintien des équilibres et que ses fonctions de maintien des sols, de filtration de l'eau, de stockage de carbone ou d'accueil du public, pour ne prendre qu'elles, ne sont pas suffisamment prises en compte. A titre de comparaison les aides accordées à l'agriculture sont dix fois supérieures. La flambée des prix du pétrole va certainement permettre de prendre conscience de l'intérêt du chauffage au bois. Le bois énergie devra, par contre, pour présenter un bon bilan énergétique, privilégier les installations de taille petite à moyenne en zone rurale proche des lieux d'approvisionnement.

A côté de cela, la forêt est un milieu fragile qui subit déjà de plein fouet les effets du réchauffement climatique et selon les prévisions de certains scientifiques sera appelée à subir de profonds changements d'ici la fin du siècle.

Les rôles positifs de la forêt ne sont plus à démontrer. Reste à convaincre les politiques de donner des moyens à la recherche et aux gestionnaires afin de lui apporter tout le soin qu'elle mérite et lui assurer un avenir.

SNUPFEN **Solidaires** : Syndicat national unifié des personnels de la forêt et des espaces naturels

Office National des forêts - 2 avenue de St mandé -

75570 Paris cedex 12

Tel 01 40 19 59 69 - [www.snupfen.org](http://www.snupfen.org)

**Le CD de la Confédération Paysanne**  
20 ANS  
20 CHANSONS  
14 INÉDITS  
Renaud, Kent, Lavilliers, Nougaro-Jehan, Juliette, Gustave Parking, Ridan, Massilia Sound System, Sanseverino, Allain Leprest, Jules Marquard ...  
PRO SPEC  
Chez les disquaires à partir du 26 septembre  
Ou par correspondance (16 euros port compris), à l'ordre et à :  
Confédération paysanne  
104, rue Robespierre - 93100 Bagnolet  
En savoir plus : [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)

# Attac en danger !

L'assemblée générale électorale d'Attac a eu lieu les 17 et 18 juin à Rennes. Elle aurait dû être l'occasion d'une clarification tant sur la nature de l'association que sur la composition de sa direction, permettant ainsi à l'association de repartir sur de bons rails. Force est de constater que ce ne fut pas le cas et que la crise existante s'est considérablement aggravée.

## Une impensable fraude électorale

A l'occasion de l'élection<sup>1</sup> des représentants des adhérents individuels au Conseil d'administration (CA) intervenue lors de la dernière assemblée générale, des faits d'une extrême gravité se sont produits. Des aberrations statistiques ont été constatées pendant le dépouillement des bulletins de vote. Elles ne peuvent trouver d'autre explication rationnelle que dans une fraude électorale, comme l'ont montré toutes les études disponibles<sup>2</sup> à ce jour, qu'elles viennent de membres du Conseil scientifique d'Attac ou d'experts extérieurs à l'association. René Passet, personnalité historique du mouvement, a été chargé de faire la synthèse des analyses des experts indépendants. Sa conclusion est sans appel : "Ils (les experts) estiment que la probabilité statistique des écarts enregistrés se situe à des niveaux qui relèvent de l'impossible et qu'il y a donc eu "manipulation" : jamais les écarts enregistrés et concentrés dans le temps n'auraient été possibles sans l'intervention providentielle de quelque "main invisible". Ils montrent enfin, que ces écarts ont effectivement faussé le résultat des élections"

Cette fraude s'est produite au profit du président sortant Jacques Nikonoff et des candidats qui le soutenaient. Malgré les conclusions du rapport de René Passet, elle continue d'être niée par ceux qui en sont les bénéficiaires. Le choc de ce rapport a cependant obligé le Bureau et le président à démissionner et une "commission exécutive" provisoire a été désignée pour faire fonctionner l'association jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu au mois de décembre.

Cette fraude constitue un séisme dans Attac. Pour une association "d'éducation populaire" voulant réhabiliter l'intervention citoyenne, un tel acte atteint son identité au cœur. Une fracture morale s'est produite, qui va bien au-delà de telle ou telle divergence politique.

## Des visions différentes de l'avenir d'Attac

Cette fraude est d'autant plus grave qu'elle fait suite à l'emploi depuis plusieurs années de méthodes de direction autoritaires marquées par un présidentialisme effréné. Ces méthodes avaient d'ailleurs été à l'origine de la crise interne.

Voici ce qu'écrivait il y a un an trois vice-présidents d'Attac : "Des décisions, prises avec l'assentiment de tous ou du plus grand nombre de membres du CA ou du Bureau, sont dans la pratique, remises en cause. Des positions engageant l'association ont été prises et rendues publiques, dans la presse et sans consultation. Le Conseil scientifique, considéré comme trop indépendant, a été l'objet de pressions visant à entraver son activité. Des militant(e)s ont été écarté(e)s

ou découragé(e)s de participer à Attac parce que jugé(e)s "dérangeant(e)s". La diversité de l'association est régulièrement remise en cause et considérée comme un obstacle au renforcement de notre association. Trop d'attitudes autoritaires ont abouti à une multiplication des conflits, la direction étant persuadée d'être détentrice de la vérité. Nous estimons aujourd'hui nécessaire de rompre avec ces pratiques. La présidentialisation de l'association est aux antipodes des valeurs démocratiques que nous défendons. Le retour à des normes de fonctionnement collectif et à une véritable collégialité dans les instances de l'association est une condition pour que les conflits s'apaisent, qu'Attac retrouve sa sérénité et accentue son dynamisme."

Au fur et à mesure du développement des affrontements internes, les enjeux sont apparus de plus en plus nettement. Centré au départ sur les méthodes de direction bureaucratiques et autoritaires de la direction sortante, personnalisée par Jacques Nikonoff, le débat a évolué pour se porter sur deux conceptions d'Attac.

Attac est-elle une simple association d'adhérents individuels? Ou, au contraire, Attac est-elle un lieu de convergence de mouvements divers opposés à la mondialisation néolibérale et travaillant en synergie avec toutes ses composantes : adhérents, comités locaux, Conseil scientifique, CA, fondateurs? Dans ce dernier cas, le rôle du collège des fondateurs est, par sa diversité même, d'être le garant de la pluralité et de l'indépendance de l'association. Plus généralement, Attac doit-elle se refermer sur elle-même, et se considérer comme seule détentrice de l'alternance, ou travailler en réseau avec d'autres mou-

vements pour faire pénétrer ses idées dans toute la société.

Le choix entre ces deux visions d'Attac est maintenant au cœur du débat actuel. La remise en cause de la nature d'Attac comme lieu de convergence antilibéral, avec la mise à l'écart des organisations fondatrices, est prônée par Jacques Nikonoff et ses amis. Elle ouvrirait la porte, que ses partisans en aient conscience ou pas, à une logique de parti et à la transformation progressive de l'association en parti, même si formellement l'appellation "association" est maintenue.

## Faire vivre Attac

Attac a joué un rôle considérable dans la lutte contre la mondialisation libérale. Son éclatement ne pourrait que réjouir ceux qui sont attachés à l'ordre actuel du monde. Mais la survie d'Attac passe aujourd'hui par un double sursaut : un sursaut moral qui rende impossible dans l'avenir la répétition d'un événement telle qu'une fraude électorale ; un sursaut politique qui permette qu'Attac continue à jouer le rôle qui a été le sien.

1. Les adhérents d'Attac votent par correspondance pour élire le Conseil d'administration
2. Les lecteurs intéressés peuvent se reporter à l'adresse suivante <http://hussonet.free.fr/> pour avoir un aperçu de la discussion sur ce point.
3. Les lecteurs intéressés peuvent consulter utilement les contributions des trois anciens vice-présidents d'Attac et d'un certain nombre d'anciens élus du CA représentant les adhérents individuels ([http://france.attac.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=716](http://france.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=716))

## Pour nous contacter Consultez notre site : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie : 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUPFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 06 11 87 87 25

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minéfi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Pt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail/Affaires sociales (Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions Solidaires  
Journal édité par  
l'Union syndicale  
Solidaires  
Rédaction : 93 bis rue  
de Montreuil - 75011 Paris  
Tel : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
contact@solidaires.org  
Directrice de publication :  
Annick Coupé  
Commission paritaire  
et ISSN : en cours  
Dépôt légal : à parution  
Imprimerie : Rotographie  
à Montreuil-sous-Bois (93)